

ADMISSION

CRPE 2025

M2

ANGLAIS

Épreuve orale

- ✓ Des tests d'autoévaluation
- ✓ 30 fiches de grammaire et de phonologie
- ✓ La méthode de l'épreuve
- ✓ 12 sujets analysés et corrigés
- ✓ 50 questions possibles du jury



OFFERT

Des exercices
interactifs

N°1 **Vuibert**
DES CONCOURS

ADMISSION

CRPE 2025

M2

ANGLAIS

Épreuve orale

Ouvrage dirigé par Marc Loison

Docteur en histoire de l'éducation et sciences de l'éducation, maître de conférences honoraire en histoire contemporaine de l'université d'Artois, ancien conseiller pédagogique chargé de mission académique pour l'éducation prioritaire, ancien président de jury CRPE

Co-écrit par Ewen Lecuit, coordinateur de l'ouvrage

Docteur en linguistique, maître de conférences en didactique des langues, INSPE de l'académie de Lille-Hauts-de-France, chargé de mission LVE

Virginie Cavois

Conseillère pédagogique généraliste, membre du jury académique CRPE et membre du groupe départemental « Langues vivantes-62 »

Anne Lemaire

Inspectrice de l'Éducation nationale, circonscription de Bar-le-Duc, académie de Nancy-Metz

N°1 **Vuibert**
DES CONCOURS

Ressources numériques pour réussir le CRPE

Téléchargez des exercices interactifs sur

[www.Vuibert.fr/site/216851](http://www.vuibert.fr/site/216851)



ISBN : 978-2-311-21685-1

Conception et réalisation de la couverture : Delphine d'Inguibert et Valérie Goussot/
Caroline Joubert (Atelier du livre)

Conception de l'intérieur : Bleu T/Caroline Joubert (Atelier du livre)

Composition : SCM, Toulouse

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.



Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite.

Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur. S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – juillet 2024 – 5, allée de la 2^e DB – 75015 Paris

Site Internet : <http://www.vuibert.fr>

Sommaire

Comment aborder le CRPE ?	5
1. Les textes officiels	5
2. Les épreuves du CRPE	5
Méthodologie générale	9
1. Attendus de l'épreuve	9
2. Conseils pour la préparation de l'épreuve	9
3. Structure de l'ouvrage	10
Testez vos connaissances	11

PARTIE 1 / PRÉPARATION À L'ÉPREUVE

Les 10 conseils et 10 pièges à éviter	18
Comment aborder l'épreuve orale en LVE	20
1. Avant l'épreuve	20
2. Le jour de l'épreuve	22
Le déroulement de l'épreuve	24
1. Le temps de préparation (30 min.)	24
2. La passation de l'épreuve (30 min.)	26

PARTIE 2 / LA LANGUE ANGLAISE AU NIVEAU B2 DU CECRL

Le niveau B2 du CECRL	45
1. Les termes clés du CECRL	45
2. Les niveaux communs de référence du CECRL	46
3. Votre profil linguistique	47
Autoévaluation des compétences linguistiques	50
Rappels grammaticaux et phonologiques	54
Fiche 1. Exprimer le présent : le présent simple	55
Fiche 2. Exprimer le présent : le présent en <i>be</i> + <i>V-ing</i>	57
Fiche 3. Exprimer le passé : le prétérit simple	59
Fiche 4. Exprimer le passé : le <i>present perfect</i>	61
Fiche 5. Les verbes irréguliers	64
Fiche 6. Exprimer le futur	68
Fiche 7. Les modaux	70
Fiche 8. Les questions	73

Fiche 9. Les hypothèses, regrets et souhaits.	77	Fiche 21. <i>Be et have</i>	106
Fiche 10. La voix passive.	79	Fiche 22. Les démonstratifs	108
Fiche 11. L'exclamation, l'ordre et l'emphase	81	Fiche 23. Les relations entre les noms	111
Fiche 12. Le discours indirect.	83	Fiche 24. Quelques confusions à éviter.	113
Fiche 13. Le pluriel des noms.	85	Fiche 25. Comment mieux prononcer .	117
Fiche 14. Les articles	88	Fiche 26. Les sons de l'anglais	119
Fiche 15. La quantité	91	Fiche 27. Les sons de l'anglais (suite).	120
Fiche 16. Les pronoms personnels	94	Fiche 28. L'accent de mot.	123
Fiche 17. La propriété	96	Fiche 29. L'accent de phrase (ou mélodique)	125
Fiche 18. Les propositions relatives ...	98	Fiche 30. L'intonation.	127
Fiche 19. Les adjectifs qualificatifs ...	100		
Fiche 20. La comparaison	103		

PARTIE 3 / ENTRAÎNEMENT À L'ÉPREUVE

Présentation des sujets 136

Fiche 1. Extrait de séance : <i>A penny for the guy</i>	137	Fiche 7. Extrait du manuel <i>POP UP!</i> ..	172
Fiche 2. Situation d'évaluation cycle 3	143	Fiche 8. Extrait d'un album jeunesse authentique	178
Fiche 3. Production d'élève cycle 1... ..	151	Fiche 9. Le sac à histoires	183
Fiche 4. Production d'élève cycle 2 ...	156	Fiche 10. <i>Let's sing!</i>	190
Fiche 5. Extrait du manuel <i>New Hop in!</i> CM2 cycle 3....	161	Fiche 11. <i>In my school bag</i>	197
Fiche 6. Extrait d'un document officiel pour l'enseignement en langue vivante étrangère de l'école au lycée	166	Fiche 12. <i>The weather report</i>	203

Comment aborder le CRPE ?

Cet ouvrage a pour objectif essentiel d'assurer la préparation disciplinaire, didactique et pédagogique de **l'épreuve orale facultative d'anglais** du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE). Rappelons que cette épreuve vise à apprécier les connaissances du candidat indispensables pour un enseignement maîtrisé des programmes de l'école primaire.

Avant d'aborder la préparation théorique et didactique de cette épreuve orale, il paraît essentiel d'indiquer les textes officiels qui régissent désormais le CRPE et que tout candidat se doit de connaître. Il est par ailleurs indispensable de connaître l'ensemble des épreuves écrites et orales d'admissibilité et d'admission, et les objectifs qui leur sont assignés. Notons enfin qu'il est fortement conseillé dans la continuité de ce propos de lire les recommandations majeures des rapports de jurys et de télécharger celui de votre académie sur le site correspondant.

1 Les textes officiels

L'arrêté du 25 janvier 2021 paru au *Journal officiel* du 29 janvier 2021 fixe les modalités d'organisation du concours externe de recrutement de professeurs des écoles. Deux grandes séries d'épreuves constituées respectivement de trois épreuves écrites d'admissibilité et de deux épreuves orales d'admission sont définies par référence aux programmes de l'école primaire (*Bulletin officiel* n° 31 du 30 juillet 2020, *Bulletin officiel* n° 25 du 24 juin 2021), au socle commun de connaissances, de compétences et de culture (*Bulletin officiel* n° 17 du 23 avril 2015), mais aussi par référence aux compétences professionnelles des maîtres (annexe de l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 paru au *Journal officiel* du 18 juillet 2013). Ces compétences sont intégralement réaffirmées dans le référentiel de formation publié dans le *Journal officiel* du 7 juillet 2019. Ce référentiel mis en œuvre depuis la rentrée scolaire 2019 précise, par ailleurs, les objectifs, les axes de formation et le niveau de maîtrise des attendus en fin de master « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF). Enfin, on veillera à consulter les sujets des différentes sessions et les programmes des épreuves écrites de français, de mathématiques et d'application mis en ligne sur le site du ministère de l'Éducation nationale.

2 Les épreuves du CRPE

Trois épreuves écrites d'admissibilité

Cadre de référence : Programmes de l'école primaire

Niveau attendu : Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site Internet du ministère chargé de l'Éducation nationale.

Épreuve écrite disciplinaire de français Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures.		
L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots. Elle comporte trois parties :		
• une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat; • une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale; • une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.		Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures.		
L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat.		Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
Épreuve écrite d'application Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures.		
L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants : sciences et technologie; histoire, géographie, enseignement moral et civique; arts. Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.		
Sciences et technologie	L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale.	Chaque épreuve peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. Quand l'épreuve comporte 2 composantes chacune d'entre elles est notée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
Histoire, géographie, enseignement moral et civique	Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3).	
Arts	Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3).	

Deux épreuves orales d'admission	
Épreuve de leçon	
Notée sur 20. Coefficient 4. Durée : 1 heure. Préparation : 2 heures.	
L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.	
Préparation : Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes, etc.	Durée de l'épreuve : Français : 30 minutes dont un exposé de 10 à 15 minutes et un entretien pour la durée restante impartie à cette partie. Mathématiques : idem. La note 0 est éliminatoire.
Présentation et entretien : Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.	
Épreuve d'entretien composée de 2 parties	
Notée sur 20. Coefficient 2. Durée totale : 1 heure 5 minutes.	
Première partie : Éducation physique et sportive. Connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant	
Notée sur 10. Durée : 30 minutes. Préparation : 30 minutes.	
Préparation : À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.	Exposé : ne doit pas excéder 15 minutes. Entretien : pour la durée restante impartie à cette première partie. La note 0 obtenue à cette partie est éliminatoire.
Exposé et entretien : L'entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.	
Seconde partie : Se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation	
Notée sur 10. Durée : 35 minutes.	
Objectifs : Cette seconde partie porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.	



Entretien : Le premier temps de l'échange débute par une présentation par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. La suite de l'échange doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à : • s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.); • faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.	Premier temps de l'échange : • présentation du parcours et des expériences (5 minutes maxi); • échange avec le jury : 10 minutes. Second temps de l'échange (mises en situation professionnelle) 20 minutes La note 0 obtenue à cette partie est éliminatoire.
Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère Notée sur 20. Durée : 30 minutes. Préparation : 30 minutes.	
Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.	
Contenu et modalités : L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : dix minutes). Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie).	Exposé : 10 minutes. Échange : 20 minutes. L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé. Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

Vous trouverez dans cet ouvrage tous les éléments nécessaires à la préparation de l'épreuve orale facultative d'anglais : tests de connaissances, rappels et entraînements, points clés de la grammaire et de la phonologie, sujets analysés et corrigés couvrant les trois cycles de l'école primaire.

À n'en pas douter, ce manuel constituera un outil précieux de préparation à l'épreuve orale d'anglais. C'est le souhait que les auteurs de cet ouvrage et moi-même formulons. Par ailleurs, sa mise en œuvre éditoriale n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse de Stéphanie Ferry, Hermine Frachon éditrices, que je tiens ici personnellement à remercier.

Marc Loison
Directeur de l'ouvrage

1 Attendus de l'épreuve

Dans cet ouvrage, nous proposons de vous accompagner dans votre préparation à cette épreuve, qui permettra d'évaluer aussi bien vos connaissances sur la didactique des langues vivantes étrangères que votre maîtrise d'une langue vivante étrangère au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), en l'occurrence ici l'anglais.

C'est une épreuve facultative ; seuls les points au-dessus de la moyenne comptent. Vous n'avez rien à perdre et surtout tout à gagner à prendre part à cette aventure.

Le niveau B2 du CECRL correspond à celui d'un utilisateur avancé ou indépendant de la langue. Ce même niveau est attendu à la fin de la terminale, mais aussi à la fin de tout master passé en France. Il est inscrit dans le Référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (BO du 25 juillet 2013). Être niveau B2, c'est être autonome et capable de comprendre et de s'exprimer de manière relativement spontanée dans différents contextes d'utilisation de la langue. Il ne s'agit pas d'un niveau d'expertise ; autrement dit, il ne sera pas attendu de vous un degré extrême de précision et de nuance.

2 Conseils pour la préparation de l'épreuve

Lors de votre préparation à l'épreuve, nous vous conseillons de porter vos efforts sur l'oral : la compréhension (pour pouvoir comprendre les membres du jury), ainsi que les deux activités de production orale (« Prendre part à une conversation » et « S'exprimer oralement en continu »). Sans pour autant oublier l'écrit, pour pouvoir comprendre les documents supports.

Lors de l'entretien avec le jury, les échanges pourront porter sur les programmes en langue pour les élèves des cycles 1 à 3. Il vous faudra donc lire avec la plus grande attention :

- la circulaire du 12 décembre 2022 « Enseignement de l'anglais et des langues vivantes étrangères tout au long de la scolarité obligatoire » ;
- les programmes des cycles 1, 2 et 3 ;
- le « Guide pour l'éveil à la diversité linguistique en maternelle », juin 2023 ;
- le Cadre européen commun de référence pour les langues (2001) + son volume complémentaire (2018) ;
- le « Guide pour l'enseignement des langues vivantes – Oser les langues vivantes étrangères à l'école » (cycles 2 et 3) ;
- le « Guide pour l'enseignement en langue vivante étrangère de l'école au lycée – Oser les langues étrangères » (cycles 1 à 4).

3 Structure de l'ouvrage

Vous y trouverez une première partie qui vous permettra de parfaire vos connaissances sur les notions propres à l'enseignement des langues vivantes dans le premier degré. Vous appréhendez la construction de séquences et de séances en langue vivante en vous appuyant sur des exercices accompagnés de leurs corrigés complets et de renvois vers les textes à connaître. Vous y trouverez des conseils méthodologiques pour aborder sereinement, pas à pas, chacune des trois parties de l'épreuve.

La deuxième partie, composée de rappels et d'entraînements pour maîtriser la langue anglaise au niveau B2 du CECRL, vous permettra de réactiver vos connaissances et de les compléter si nécessaire afin d'être à l'aise avec le jury.

La troisième partie vous proposera des exemples de sujets analysés et corrigés pour vous entraîner et vous préparer à l'épreuve.

Enfin, pour approfondir l'exploitation de documents didactiques et pédagogiques, il est vivement conseillé de consulter les ouvrages Vuibert issus de la collection *Métier enseignant*¹. Vous gagnerez également à compléter vos révisions par la lecture de l'ouvrage *Vuibert Anglais – CRPE 2024-25 – 50 fiches de remises à niveau* (Loison (dir.) et al.), dans la collection *Concours professeur des écoles*.

Recommandations majeures des rapports de jurys session 2022 :

- Une révision des structures grammaticales de base est fortement recommandée. Écouter régulièrement la langue choisie et renforcer les temps d'écoute quelques semaines avant l'épreuve orale afin de bien se réappropriier les sonorités est tout aussi recommandé (académie de Nantes).
- Faire état d'une bonne connaissance des documents officiels : programmes, guides Éduscol, CECRL (académie de Corse).
- Pour mieux préparer la présentation orale, il est important d'avoir des références culturelles (académie de Nice).
- Travailler le lexique spécifique au champ éducatif (académie de Bordeaux).
- Connaître les phases d'apprentissage d'une séance de langue vivante (académie de Guyane).
- Aborder le potentiel didactique du support soumis à l'étude du point de vue de son intérêt linguistique, pragmatique, culturel, communicationnel, sans oublier de mentionner les éléments facilitateurs ou les obstacles (académie d'Aix-Marseille).
- Éviter les démarches axées sur la seule acquisition du lexique et/ou la maîtrise grammaticale. Il convient en effet de privilégier le développement des compétences dans les différentes activités langagières (académie de Reims).

1. Citons notamment les dernières éditions : Marc Loison (dir.), Bertrand Vittecoq, Mikaël Geher-Joly, *Je prépare ma classe Anglais – CP, CE1, CE2*, Paris, Vuibert, 2018 ; Marc Loison (dir.) et al., *Je prépare ma classe Anglais – CM1 et CM2*, Paris, Vuibert, 2017.

Testez vos connaissances

Nous vous proposons de tester vos connaissances sur l'enseignement des langues vivantes dans le premier degré à travers 30 questions. À la fin de ce test, vous trouverez un corrigé commenté qui vous permettra d'orienter vos révisions pour l'épreuve. **Pour chaque question, il peut y avoir plusieurs bonnes réponses.**

- ❶ L'apprentissage d'une langue vivante commence au cycle 2.
 - ☐ a. Vrai
 - ☐ b. Faux
- ❷ Combien y a-t-il de niveaux communs de référence sur l'échelle de compétence langagière globale du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) ?
 - ☐ a. 3
 - ☐ b. 6
 - ☐ c. 9
- ❸ Quel niveau du CECRL est attendu pour un professeur des écoles ?
 - ☐ a. A2
 - ☐ b. B2
 - ☐ c. C1
- ❹ Quel niveau du CECRL est attendu pour les élèves en fin de cycle 3 ?
 - ☐ a. A1
 - ☐ b. A2
 - ☐ c. B1
- ❺ L'éveil à la diversité linguistique commence dès la petite section.
 - ☐ a. Vrai
 - ☐ b. Faux
- ❻ L'enseignant peut proposer plusieurs langues vivantes au cycle 1.
 - ☐ a. Vrai
 - ☐ b. Faux
- ❼ Quelle est la meilleure définition de l'AICL (Apprentissage intégré des contenus et des langues) ?
 - ☐ a. Enseigner une discipline et une langue
 - ☐ b. Utiliser une LVE pour enseigner une discipline
 - ☐ c. Enseigner en LVE une discipline
 - ☐ d. Apprendre dans une autre langue
- ❽ Quelles disciplines peut-on enseigner en anglais ?
 - ☐ a. Toutes les disciplines
 - ☐ b. Cela dépend du contexte
 - ☐ c. Les disciplines impliquant de l'action
 - ☐ d. Les disciplines artistiques

- 9) Quels sont les points de vigilance à avoir en AICL ?
- ☐ a. La communication orale
 - ☐ b. La compréhension de la notion disciplinaire
 - ☐ c. L'apprentissage du vocabulaire spécifique
 - ☐ d. La mémorisation du vocabulaire en LVE
- 10) Il y a cinq activités langagières dans les programmes.
- ☐ a. Vrai
 - ☐ b. Faux
- 11) Toutes les activités langagières doivent être évaluées en même temps.
- ☐ a. Vrai
 - ☐ b. Faux
- 12) Au cycle 2, on évalue uniquement en compréhension orale et en production orale.
- ☐ a. Vrai
 - ☐ b. Faux
- 13) L'écrit apparaît dès le cycle 2 dans les programmes.
- ☐ a. Vrai
 - ☐ b. Faux
- 14) Au cycle 2, les activités de production sont « S'exprimer en continu » et « Prendre part à une conversation ».
- ☐ a. Vrai
 - ☐ b. Faux
- 15) Au cycle 3, les activités de production sont « Parler en continu » et « Réagir et dialoguer ».
- ☐ a. Vrai
 - ☐ b. Faux
- 16) La production orale doit se faire exclusivement en présence de l'enseignant, afin qu'il puisse corriger ses élèves.
- ☐ a. Vrai
 - ☐ b. Faux
- 17) L'évaluation se fait tout au long de l'apprentissage ; elle doit être bienveillante et explicite.
- ☐ a. Vrai
 - ☐ b. Faux
- 18) L'évaluation peut se faire uniquement en contexte.
- ☐ a. Vrai
 - ☐ b. Faux
- 19) Le niveau des compétences évaluées peut aller de pré-A1 à A2.
- ☐ a. Vrai
 - ☐ b. Faux
- 20) L'enseignant évalue ses élèves à l'écrit.
- ☐ a. Vrai
 - ☐ b. Faux
- 21) Une trace écrite est proposée aux élèves à chaque séance d'anglais.
- ☐ a. Vrai
 - ☐ b. Faux

- 22** Au cycle 3, ce sont les activités écrites qui sont privilégiées.
- ☐ a. Vrai
 - ☐ b. Faux
- 23** Quelles sont les organisations de classe qui favorisent la communication orale ?
- ☐ a. Le groupe classe
 - ☐ b. L'atelier ou le groupe hétérogène
 - ☐ c. Le groupe homogène
 - ☐ d. Le travail en binôme
- 24** Quel étayage peut-on apporter en classe d'anglais ?
- ☐ a. Des aides visuelles
 - ☐ b. Le guidage par l'enseignant
 - ☐ c. La traduction en français
 - ☐ d. Des outils à disposition
- 25** Quelle(s) solution(s) de différenciation peut-on apporter pour la compréhension orale en anglais ?
- ☐ a. Réduire la longueur du document audio à écouter
 - ☐ b. Donner le document écrit
 - ☐ c. Préparer certains élèves à l'écoute
 - ☐ d. Utiliser des aides visuelles
- 26** Quelle situation favorise l'autonomie ? Choisissez la ou les affirmations justes.
- ☐ a. Le travail individuel
 - ☐ b. La recherche à la maison
 - ☐ c. La mise en place d'outils
 - ☐ d. Les cours en groupe classe
- 27** Que permettent les jeux en classe d'anglais ?
- ☐ a. Développer les compétences sociales
 - ☐ b. Favoriser la communication
 - ☐ c. Enrichir le vocabulaire
 - ☐ d. Réinvestir les notions apprises
- 28** L'enseignant peut proposer une lecture d'albums en langue étrangère à une classe de cycle 1.
- ☐ a. Vrai
 - ☐ b. Faux
- 29** Dans combien de pays l'anglais est-il la langue officielle ou co-officielle ?
- ☐ a. Environ 25
 - ☐ b. Environ 50
 - ☐ c. Environ 75
 - ☐ d. Environ 100
- 30** Le Royaume-Uni se compose de l'Angleterre, de l'Irlande et des Îles britanniques.
- ☐ a. Vrai
 - ☐ b. Faux

CORRIGÉS

1 a. Le *Bulletin officiel* n° 31 du 30 juillet 2020 précise que « le cycle 2 constitue le point de départ de l'apprentissage des langues vivantes pour tous les élèves avec un enseignement correspondant au niveau A1 à l'oral du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) ». Au cycle 1, la note de service n° 2019-086 du 28 mai 2019 « Les langues vivantes étrangères à l'école maternelle » indique que « l'éveil à la diversité linguistique recouvre deux volets » : « un éveil à la pluralité des langues » ainsi qu'une première découverte d'une langue singulière. Cette « approche sensible des LVE contribue au développement du langage oral et à la consolidation de la maîtrise du français, objectifs essentiels de l'école maternelle ». →

[Construire une séquence en langue p. 29](#)

2 b. Il existe 3 niveaux généraux (A, B, C), chacun divisé en 2 sous-niveaux, soit 6 niveaux en tout : A1, A2, B1, B2, C1 et C2. → [Les niveaux communs de référence du CECRL p. 46](#)

3 b. Le niveau B2, « utilisateur indépendant », est exigé par le référentiel de formation « Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21^e siècle » (juillet 2019). → [Comment aborder le CRPE p. 8](#)

4 a. Le niveau A1 est attendu dans les cinq activités langagières. → [Sujet 2 pp. 145 et 146](#)

5 b. L'éveil à la diversité linguistique commence dès la petite section, comme précisé dans le programme d'enseignement de l'école maternelle (BO n° 25 du 24 juin 2021) « Éveiller à la diversité linguistique : à l'école maternelle, les élèves vont découvrir l'existence de langues, parfois très différentes de celles qu'ils connaissent. [...] » : L'éveil à la diversité linguistique fonde le parcours de l'élève dans ce domaine, étape initiale d'un continuum d'apprentissage qui se poursuivra tout au long de la scolarité. → [Sujet 9 p. 183 ; Sujet 10 p. 190](#)

6 a. Il est écrit dans les principes généraux d'organisation de la note de service n° 2019-086 du 28 mai 2019 « Les langues vivantes étrangères à l'école maternelle » : « L'éveil à la diversité linguistique recouvre deux volets, d'une part un éveil à la pluralité des langues et d'autre part, une première découverte d'une langue singulière, dont l'apprentissage permet de poser les jalons d'un parcours linguistique cohérent et en lien avec le cours préparatoire. » Autrement dit, l'enseignant montre à ses élèves qu'il existe beaucoup de langues différentes, avec des sonorités différentes, mais seule l'une d'entre elles fera l'objet d'un apprentissage spécifique et qui sera poursuivi dans les cycles suivants. → [Sujet 9 p. 183 ; Sujet 10 p. 190](#)

7 a. C'est la formulation que reprend le guide sorti en 2020 « Enseigner en langues vivantes étrangères de l'école au lycée ». → [Sujet 6 p. 168](#)

8 a. b. *A priori* toutes les disciplines, mais il faut tenir compte du contexte de la classe : le niveau des élèves et de l'enseignant en LVE, les prérequis des élèves en AICL, les outils mis à disposition, la quotité en LVE, etc. → [Sujet 6 p. 168](#)

9 b. c. d. L'objectif principal reste l'acquisition de la notion disciplinaire. Pour cela, l'enseignant doit s'assurer de la bonne compréhension du vocabulaire spécifique et de sa mémorisation. La communication orale est importante, mais pas plus que dans une séance de langue dite « classique ». → [Sujet 6 p. 169](#)

10 a. Ces activités sont la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, l'expression orale en continu, l'expression écrite et l'interaction orale. Dans le cadre européen, on trouve aussi la médiation. → [Les termes clés du CECRL p. 46](#)

11 b. Il est préférable d'évaluer une ou deux compétences à la fois. → [Sujet 2 p. 143](#)

12 a. L'écrit apparaît à la fin du cycle 2. → [Sujet 11 p. 196](#)

- 13 b.** L'écrit apparaît dans les programmes à partir du cycle 3. Toutefois, il peut être travaillé dès la dernière année du cycle 2. → Construire une séquence en langue pp. 30 et 31; Sujet 4 p. 159
- 14 a.** Au cycle 2, les activités de production sont uniquement orales et se limitent à « S'exprimer en continu » et « Prendre part à une conversation ». → Construire une séquence en langue p. 29 (programmes); Sujet 2 p. 149
- 15 b.** À la production orale s'ajoute la production écrite, appelée « Écrire ». → Construire une séquence en langue p. 29 (programmes); Sujet 2 p. 146
- 16 b.** Dans le *Bulletin officiel* spécial n° 11 du 26 novembre 2015, il est indiqué que « l'enseignement et l'apprentissage d'une langue vivante, étrangère ou régionale, doivent mettre les enfants en situation de s'exercer à parler sans réticence et sans crainte de se tromper ». L'enseignant doit privilégier la prise de parole et la mise en confiance des élèves dans leurs interventions, ce qui suppose de ne pas systématiquement interrompre les élèves pour les corriger, ce qui aurait pour effet de les bloquer. Une reformulation par l'enseignant, à l'issue de la prise de parole, est préférable. Il faut aussi encourager les interactions entre pairs, et dans ce cas l'enseignant ne peut pas tout entendre ni corriger. → Construire une séquence en langue p. 29
- 17 a.** L'enseignant met en valeur les réussites de ses élèves. La bienveillance n'exclut pas l'exigence, il leur indique également les objectifs qui ne sont pas encore atteints. L'enseignant explique à ses élèves ce qu'il évalue et les élèves savent se positionner par rapport à leurs apprentissages et leurs connaissances. → L'évaluation pp. 32 et 36; Sujet 11 p. 196; Sujet 2 pp. 143 et 149
- 18 b.** L'évaluation peut également se faire dans des activités ritualisées par l'observation critériée (à partir d'une grille d'observables qui permet d'identifier les niveaux de performance pour chaque critère). → Sujet 2 p. 148
- 19 a.** Le CECRL donne les compétences par niveau et activité langagière. Le niveau pré-A1 a été ajouté en 2018. → Construire une séquence en langue pp. 30 et 31
- 20 a. b.** L'enseignant peut évaluer ses élèves aussi bien à l'oral qu'à l'écrit (à partir du cycle 3). S'agissant d'une langue vivante, les activités langagières telles que « Écouter et comprendre », « Parler en continu » et « Réagir et dialoguer » peuvent être évaluées en prenant appui sur des situations de prise de parole et d'interactions en classe. L'enseignant se munit de grilles d'évaluation sur lesquelles il indique les observables. → Élaboration du plan p. 25
- 21 b.** La trace écrite peut être proposée, mais n'est pas obligatoire. L'enseignant privilégie l'oral et la mémorisation de la prononciation; l'écrit est proposé dans un deuxième temps. → Construire une séance de langue p. 33
- 22 b.** Le *Bulletin officiel* n° 31 du 30 juillet 2020 précise pour le cycle 3 : « Il s'agit pour tous les élèves d'atteindre au moins le niveau A1 du CECRL dans les cinq activités langagières. Les activités proposées ne se limitent pas au niveau A1, car le niveau A2 peut être atteint par un grand nombre d'élèves dans plusieurs activités langagières. » Toutes les activités langagières sont donc au même plan. → Construire une séquence en langue pp. 31 et 32; Sujet 7 p. 172
- 23 c. d.** En classe entière, le temps de parole des élèves est limité. En atelier ou groupe hétérogène, les « petits parleurs » n'osent bien souvent pas s'exprimer. En groupe homogène, guidés ou non par le professeur, les élèves sont plus en confiance pour s'exprimer. Enfin, c'est en binôme que les interactions orales sont les plus nombreuses. → Construire une séance de langue pp. 33 et 34
- 24 a. b. d.** Les aides visuelles sont les flashcards, les pictogrammes et les affichages. L'enseignant, par ses mimes, ses gestes et son intonation, peut aider les élèves. Des outils comme le cahier de l'élève, un sous-main, l'accès à une tablette, un ordinateur ou un dictionnaire

peuvent être présents en classe, surtout en cycle 3. La traduction en français ne représente que l'ultime recours. → Construire une séance de langue pp. 33 et 34

25 a. c. d. Une réduction de la durée du document peut rassurer l'élève et diminuer la difficulté de la tâche. L'enseignant peut préparer l'écoute avec certains élèves en travaillant avec eux certains mots ou expressions. Pour les aides visuelles (voir question 24), donner le document écrit pourrait à l'opposé ajouter une difficulté supplémentaire si l'oral n'est pas maîtrisé.

→ Sujet 2 p. 142; Sujet 9 p. 183; Sujet 12 p. 202

26 c. Dans les réponses proposées, seule la mise en place d'outils peut aider l'élève qui rencontre une difficulté. Cela peut être le cahier, l'affichage, le recours à un ordinateur pour des écoutes audio, le dictionnaire, les flashcards, etc. La recherche à la maison et le travail individuel renforcent les écarts entre élèves. Toutefois, pour tout apprentissage, un temps d'appropriation individuel est toujours nécessaire. En groupe classe, l'élève est dans une relation de dépendance vis-à-vis de l'enseignant. → Sujet en ligne « Article de recherche sur le numérique », disponible

ici : <https://www.vuibert.fr/site/211504>

27 a. b. d. L'enrichissement du vocabulaire ne peut se faire que par un apport extérieur. Le jeu permet le réinvestissement, mais l'acquisition de nouveaux mots est plus rare. → Sujet 4

p. 160; Sujet 9 p. 183; Sujet 11 p. 196

28 a. La lecture d'albums est une activité appréciée par les élèves. L'enseignant peut faire le choix de proposer la lecture d'un même album dans plusieurs langues étrangères. Si cette histoire est connue des enfants, aucun recours à la langue maternelle ne sera nécessaire pour la compréhension. S'il s'agit d'une histoire qui n'est pas connue de la classe, dans ce cas l'enseignant pourra prendre appui sur les illustrations, le mime, etc. pour éviter au maximum le recours au français. → Sujet 3 p. 151

29 c. L'anglais a un statut de langue officielle ou langue spéciale dans plus de 75 pays représentant une population de plus de 2 milliards d'habitants. Certains de ces pays utilisent l'anglais comme langue officielle *de facto* (par exemple, le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Australie), c'est-à-dire que l'anglais y est utilisé quotidiennement par une majorité de la population, sans que celle-ci ne soit officielle. Dans d'autres, elle est langue officielle, mais n'est pas utilisée dans la vie courante (par exemple en Inde). Environ 375 millions de personnes utilisent l'anglais comme langue première, ce qui fait de l'anglais la deuxième langue première (on parle souvent de langue « maternelle ») la plus utilisée au monde après le mandarin.

30 b. Il faut être prudent quand on utilise les termes Royaume-Uni, Grande-Bretagne ou Îles britanniques. La Grande-Bretagne (*Great Britain*) est une désignation géographique uniquement; elle fait référence à une île comprenant l'Angleterre (*England*), le Pays de Galles (*Wales*) et l'Écosse (*Scotland*). Le Royaume-Uni (*United Kingdom*) est une désignation politique; cela fait référence à un État souverain, une monarchie constitutionnelle comprenant la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord (*Northern Ireland*). Son drapeau est appelé l'*Union Jack*. L'appellation « Îles britanniques » (*British Isles*) est la désignation géographique d'un ensemble qui comprend le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Île de Man, les Sorlingues, les îles anglo-normandes et plus de 6 000 petites îles. Cette appellation est peu appréciée des Irlandais, qui y voient une expression de la suprématie du Royaume-Uni (l'adjectif « britannique » ne s'appliquant pas aux Irlandais). Ils préfèrent l'appellation « Îles anglo-celtes » (*Anglo-Celtic Isles*). Les confusions sont nombreuses et fréquentes, mais peuvent être source d'irritation pour les intéressés.

PARTIE 1

Préparation à l'épreuve

Les 10 conseils et 10 pièges à éviter	18
Comment aborder l'épreuve orale en LVE	20
Le déroulement de l'épreuve	24

Les 10 conseils et 10 pièges à éviter

L'épreuve orale facultative du CRPE est une épreuve qui vise à apprécier les connaissances nécessaires au candidat pour un enseignement maîtrisé de l'anglais à l'école primaire.

Ces conseils peuvent constituer un mémo vous donnant des repères tout au long de votre préparation. Nous vous invitons à les consulter régulièrement et à suivre plus particulièrement ceux qui correspondent à votre situation.

Les 10 conseils pour bien se préparer à l'épreuve
Avant l'épreuve, nous vous recommandons de :
1. Travailler votre anglais quotidiennement, principalement le vocabulaire et la syntaxe propre à l'enseignement.
2. Avoir une connaissance complète des documents officiels, c'est-à-dire les programmes, les documents d'accompagnement, les guides et le CECRL.
3. Préparer la présentation personnelle qui sera toujours la même, quel que soit le sujet. Cela vous fera gagner du temps le jour de l'épreuve.
4. Vous renseigner sur les manuels, méthodes de langues, albums et supports utilisés dans les écoles lors des cours de langues vivantes.
5. Observer des pratiques de classe et les analyser.
Pendant l'épreuve, nous vous conseillons de :
6. Rédiger un plan plutôt qu'un long texte. Non seulement vous gagnerez du temps, mais aussi vous ne donnerez pas l'impression de lire votre document.
7. Articuler pour une compréhension optimale de votre discours, et privilégier des phrases courtes et bien construites.
8. Dire simplement que vous êtes encore en phase d'apprentissage et que vous ferez des recherches pour développer vos compétences professionnelles si vous ne connaissez pas la réponse à une question du jury.
9. Vous adresser à l'ensemble des membres du jury.
10. Prendre le temps de lire plusieurs fois les documents pour vous assurer de ne pas faire de contresens.

Vous préparez un concours. Votre succès ne dépend pas seulement de vos compétences en langue et en pédagogie, mais aussi du nombre de postes à pourvoir dans le cadre du concours.

De la même manière que les conseils, cette liste d'écueils peut vous accompagner. Elle vous permettra de prendre conscience de certaines idées reçues, de les contourner et ainsi de vous apporter des atouts précieux pour la réussite du concours.

Les 10 pièges à éviter
Avant l'épreuve, vous éviterez de :
1. Penser que c'est uniquement une épreuve de langue. En effet, la partie pédagogique et didactique est également très importante, puisque vous préparez un concours de professeur des écoles.
2. Penser aussi que c'est une épreuve du premier degré et que le niveau de maîtrise de la langue n'est pas important. Un niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues est exigé. Les rapports de jury de l'épreuve de 2022 font souvent état d'une pauvreté du lexique et de faiblesses diverses (syntaxe, conjugaison, prononciation) de la part de candidats en difficulté, quand il faut soutenir un échange.
3. Négliger de vous entraîner. Ce type de préparation peut vous éviter des surprises au moment de l'épreuve.
4. Faire l'impasse sur la lecture des textes officiels. Ce sont eux qui régissent l'enseignement des langues et ils sont en constante évolution.
5. Ne vous entraîner que sur des séquences ou des séances. La recherche dans la pédagogie et la didactique des langues peut constituer un sujet d'épreuve.
Pendant l'épreuve, vous éviterez de :
6. Employer un langage familier lors des échanges. C'est une épreuve de concours national.
7. Ne pas utiliser la totalité du temps qui vous est imparti lors des présentations. Cela peut être interprété comme un manque de connaissances ou de préparation.
8. Inventer si vous ne connaissez pas la réponse. Les examinateurs ne seront pas dupes.
9. Vous dépêcher pour « gagner » du temps et prendre le risque d'une mauvaise compréhension du document présenté.
10. Ne pas saluer le jury en arrivant et en partant, et ne pas introduire et conclure votre présentation.

CRPE
2025

M2

ANGLAIS

Épreuve orale

- **Des tests d'autoévaluation**
pour personnaliser ses révisions
- **Tous les savoirs disciplinaires**
pour maîtriser le programme
- **La méthode de l'épreuve**
pour répondre aux attentes du jury
- **12 sujets analysés et corrigés**
pour s'entraîner
- **50 questions possibles du jury**
pour être prêt le jour J



OFFERT
Des exercices
interactifs

Dans la même collection

ADMISSIBILITÉ

ADMISSION



N°1 Vuibert
DES CONCOURS

ISBN : 978-2311-21685-1



9 782311 216851 19,90 €